



## VOTRASSO, votre association d'autorégulation !

Depuis avril 2022, les courtiers et mandataires d'intermédiaire en assurance doivent adhérer à une association d'autorégulation agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, pour obtenir ou garantir le maintien de leur inscription à l'ORIAS, gage de leur capacité d'exercice.

Afin de transformer cette obligation en opportunité, des courtiers grossistes, spécialistes et indépendants ont décidé de créer VotrAsso pour porter la voix du courtage de proximité.

**Les missions principales de VotrAsso priorisent l'accompagnement de nos adhérents pour simplifier le volet administratif de leur activité :**

- Vérifier votre conformité et vos conditions d'accès à la profession comme prévu par la réglementation
- Bénéficier de fournisseurs référencés pour accompagner votre business ou répondre aux obligations réglementaires
- Accéder à la Médiation de l'Assurance
- Proposer des temps d'échange et de réflexion
- Offrir une information juridique à nos adhérents avec des modèles de documents juridiques nécessaires au quotidien

**Chez VotrAsso, la gouvernance est équilibrée entre grossistes, mandataires et courtiers de proximité afin que chacun se sente représenté :**

- Des votes fondés sur une règle simple : une adhésion = une voix
- Un principe d'ouverture et de cocréation : nous sommes à l'écoute de nos adhérents pour faire évoluer notre offre de manière flexible et réactive


**Chez VotrAsso, nous avons à cœur de vous accompagner et revendiquons un engagement en faveur du courtage de proximité :**

- Faire preuve de disponibilité et de réactivité lors de vos demandes
- Se concentrer **exclusivement** sur l'assurance, pour mieux accompagner le courtage de proximité.

Si vous souhaitez en savoir plus :

@ [info@votrasso.org](mailto:info@votrasso.org)

 <https://votrasso.org/>

 [www.linkedin.com/company/votrasso](https://www.linkedin.com/company/votrasso)

Si vous souhaitez adhérer :

